



## Carnet de santé maternité (ou carnet de grossesse)

Vérfifié le 12 mai 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le carnet de santé maternité a pour but de vous apporter une information claire sur le déroulement de votre grossesse. Il vous est envoyé gratuitement par les services de votre département à l'issue du 1<sup>er</sup> examen prénatal. Ensuite, chaque examen y est consigné par le médecin ou la sage-femme.

### Que contient le carnet santé maternité ?

Le carnet de santé maternité fournit des renseignements sur :

- Le déroulement du suivi médical de votre grossesse
- Vos droits (exemple : [congé maternité \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2265\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2265))
- Vos obligations (exemple : [visites médicales \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F963\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F963))
- Les aides existantes (exemple : [prestation d'accueil du jeune enfant \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2550\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2550)).

Il facilite la coordination du suivi de votre grossesse par les professionnels de santé et les intervenants sociaux qui vous suivent jusqu'à l'accouchement.

Ce carnet de santé maternité fait l'objet d'un modèle disponible en ligne [\[application/pdf - 2.1 MB\]](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet_de_maternite_bd_2016v02.pdf) [↓](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet_de_maternite_bd_2016v02.pdf) ([http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet\\_de\\_maternite\\_bd\\_2016v02.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet_de_maternite_bd_2016v02.pdf)).

### Quand est délivré le carnet santé maternité ?

Le carnet de santé maternité vous est envoyé **gratuitement** par les services de votre département lors du **1<sup>er</sup> examen prénatal** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F963>) obligatoire, avant la fin de votre 3<sup>e</sup> mois de grossesse.

### Qui peut consulter le carnet santé maternité ?

Lors de chaque examen médical, le médecin ou la sage-femme consigne ses constatations et indications sur votre carnet de maternité.

**Le carnet est votre propriété** : aucune personne, y compris le futur père, ne peut en exiger la communication.

Les professionnels qui le consultent et qui y inscrivent des annotations sont soumis au secret professionnel.

 **À noter** : le médecin peut informer le futur père de votre état de santé s'il le demande, dans le respect de la déontologie médicale.

### Textes de loi et références

- Code de la santé publique : article L2122-2 [↗](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006687384&cidTexte=LEGITEXT000006072665) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006687384&cidTexte=LEGITEXT000006072665>)  
*Contenu et délivrance*
- Arrêté du 7 juillet 2016 relatif au modèle et au mode d'utilisation du carnet de grossesse dit « carnet de santé maternité » [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032895168&fastPos=1&fastReqId=1179592049&categorieLien=id&oldAction=rechTexte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032895168&fastPos=1&fastReqId=1179592049&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>)

### Pour en savoir plus

- Modèle de carnet de santé maternité (PDF - 2.1 MB) [↗](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet_de_maternite_bd_2016v02.pdf) ([http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet\\_de\\_maternite\\_bd\\_2016v02.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/carnet_de_maternite_bd_2016v02.pdf))  
*Ministère des solidarités et de la santé*

### COMMENT FAIRE SI...

- J'attends un enfant (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16225>)

Tous les comment faire si... (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si>)